

MAI 2019

L'auditeur

BULLETIN DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS DE L'INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS
DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

*Au-delà de ce
« Numéro Spécial »
continuons ensemble
l'élaboration des
prochains numéros.*



N°
50

Numéro
Spécial



INHESJ

INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Les articles de ce numéro 50 de L'Auditeur ne relèvent que de la seule responsabilité de leur rédacteur

SOMMAIRE

L'éditorial	/ Page 1
Les remerciements	/ Page 2
Le mot de la Directrice	/ Page 3
L'autiteur 50 de l'ANA-INHESJ et les 30 ans de l'INEHSJ	/ Page 4
30^e anniversaire de l'INEHSJ	/ Page 7
Mots des premiers présidents	/ Page 8
Les photos des premiers numéros	/ Page 9
Hommage au préfet LECLERC	/ Page 11
L'ANA et les jeunes	/ Page 12
Le Prix AKROPOLIS	/ Page 12
Association Auvergne-Rhône-Alpes	/ Page 13
Association du Grand Ouest	/ Page 14
Association Region Nord	/ Page 15
Association Régionale PACA	/ Page 16
Le grand débat, communiqué de l'ANA-INHESJ	/ Page 18
Nouveau Conseil d'Administration de l'ANA-INHESJ	/ Page 18
Assemblée Générale de l'ANA-INHESJ	/ Page 19
L'ENA avait le sourire	/ Page 20

L'éditorial



Danièle Luccioni,
Présidente de l'ANA-INEHSJ

Notre revue l'Auditeur en est à son 50^e numéro ! Ce numéro spécial retrace quelques temps de son aventure avec ses bons moments et ses incertitudes. Plusieurs articles d'Auditeurs se réjouissent de la parution de ce numéro 50, ce qui prouve l'attachement et le soutien de leurs auteurs. Avec le comité de lecture nous les en remercions bien sincèrement ! Ces remerciements vont également aux lecteurs qui ne sont pas des Auditeurs, mais qui, s'intéressant aux mêmes sujets que ceux de l'ANA-INHESJ, et nous font part qu'ils lisent l'Auditeur avec intérêt car il est souvent un outil de travail pour eux.

Cela étant, je pense qu'il convient de prendre un peu de recul, de temps en temps, pour mieux pouvoir appréhender les réalités et pour maîtriser, un peu mieux, l'action. Et, l'analyse du nombre 50 peut nous apporter quelques éléments de réflexion. Un ami, Paul me faisait remarquer qu'en numérologie, on dit que le nombre 50 possède des vibrations harmonieuses et apporte généralement un fort pouvoir inventif. Pour celui qui utilise le mot cinquante, le domaine sentimental et l'harmonie sont favorisés et la sérénité d'esprit finit par s'imposer en cas de difficulté. De surcroît, l'esprit inventif et l'ouverture d'esprit et de comportement aident la réussite à qui entreprend.

L'Auditeur propose dans la diversité de ses articles: un peu d'histoire ou de géographie côtoie des articles sur l'évolution du Droit et de la Jurisprudence (dans le domaine de la Sécurité par exemple). Le lecteur trouve également des compte-rendus de petits déjeuners et dîner débats autour de spécialistes de la sécurité, mais toujours dans le cadre d'un thème choisi pour l'année en complémentarité des formations proposées par l'INHESJ et parfois en fonction de l'actualité.

La création d'un groupe d'analyse et d'anticipation offre de nouvelles perspectives des travaux de recherche de l'ANA-INHESJ en partie sur la recherche de propositions sur la nécessaire implication du citoyen dans les questions de Sécurité dans les années à venir. Pour répondre et mieux cibler les réponses aux attentes et à aux questions des Auditeurs l'ANA-INHESJ a mis en place deux nouvelles ANA-Sections : « Risques et Crises » et « Avenirs de femmes » et travaille sur la création d'une Ana-section Internationale, tout en développant et soutenant les actions des ANA-Sections jeunes et régionales.

L'ANA-INHESJ poursuit ses objectifs d'une part en aidant aux relations entre les Auditeurs des différentes sessions générales ou thématiques d'autre part en proposant des moments de réflexion et des animations sur des thèmes de sécurité et de justice au-delà des formations suivies par les Auditeurs.

Les remerciements

Un grand merci à celles et à ceux qui ont contribué à la rédaction de ce numéro 50

Jean Marc Berlioz, ancien directeur de l'INHESJ

Olivier Bourgeois, directeur artistique

Hélène Cazaux-Charles, directrice de l'INHESJ

Gonzagues de Chanterac, président de l'ANA-Section « Session Jeunes »

Michel Commun, administrateur de l'ANA-INHESJ

Gilbert Derdérian, vice président de l'ANA-INHESJ

Paul Drezet, vice-président de l'ANA-INHESJ

Claude Dubuisson, président de l'ARNA-INHESJ

Christian Frémaux, président d'honneur de l'ANA-INHESJ

Sophie Gally-Dejean, secrétaire Générale Adjointe de l'ANA-INHESJ

René Gaudin, président d'honneur et membre fondateur de l'ANA du grand Ouest

Nicole Guimezanes, rédacteur en chef adjoint de l'ANA-INHESJ

Dominique Labbe, président d'honneur de l'ANA-INHESJ

Pierre Albert Levailant, président d'honneur de l'ANA-INHESJ

Philippe Mauger, administrateur de l'ANA-INHESJ

Claude Querard, présidente de l'ANA du Grand Ouest

Bernard Xavier Spokojny, président de l'« ANA-Section Risques et Crises »

Le mot de la Directrice



Hélène Cazaux-Charles,
Magistrate - Directrice de l'INHESJ

Ce numéro 50 de *l'Auditeur* témoigne de l'action de l'ANA-INHESJ au service du maintien d'un lien fort entre les générations de hauts cadres de la sécurité et de la justice venus se former à l'Institut. L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue jeudi 4 avril, consacre à la fois une continuité – indispensable au rassemblement des auditeurs au fil des années –, avec la réélection de Danièle Luccioni à sa présidence, et un renouvellement – essentiel pour la vitalité de toute organisation – avec l'entrée de deux nouveaux membres, dont un représentera les auditeurs jeunes, au conseil d'administration. J'adresse mes félicitations les plus chaleureuses à Danièle Luccioni pour cette réélection ainsi qu'à Stéphane de Paoli, maire de Bobigny, et Adrien Loriller, directeur conseil au cabinet de conseil Vae Solis, pour leur entrée au conseil d'administration de l'ANA.

Temps fort dans la vie de l'INHESJ, son conseil d'administration s'est tenu jeudi 14 mars à l'École militaire et a fait l'objet d'une présentation du rapport d'activité 2018 de l'INHESJ. Il établit un premier bilan du déploiement du plan stratégique 2018-2021, laissant ainsi à chacun percevoir l'avancée de sa mise en œuvre.

Ainsi en 2018, l'Institut a consolidé son rôle de formateur de référence interministériel dans les domaines qui sont les siens. Les travaux d'études et de recherche se sont ouverts à de nouveaux sujets afin de répondre à la demande croissante des pouvoirs publics. L'Observatoire national de la délinquance et des réponses

pénales a par ailleurs poursuivi ses travaux sur la délinquance et la criminalité. Il a pour ambition, à compter de 2019, d'analyser de plus près les phénomènes de cybercriminalité. L'administration générale de l'Institut s'est vue consolidée tout au long de 2018, tout comme la politique de rayonnement portée par la nouvelle « direction des relations publiques et de la prospective ». Par ces avancées, l'INHESJ se positionne en ambassadeur d'un modèle original d'accompagnement de l'action publique.

La parution du numéro 50 de *l'Auditeur* coïncide avec la trentième année d'existence de l'Institut. À cette occasion, jeudi 13 juin prochain, sera organisée une journée d'échanges entre décideurs politiques, acteurs de terrain et chercheurs. Pour cet anniversaire, nous avons souhaité réfléchir à l'évolution et à l'actualité des enjeux de sécurité et de justice depuis 1989, dresser un bilan de la situation actuelle et, dans la mesure du possible, nous projeter dans les trois prochaines décennies. Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Ferrand, a accepté que cette initiative soit accueillie à l'Hôtel de Lassay, au sein de la très belle salle des fêtes de la présidence de l'Assemblée qui donnera à cette journée une dimension supplémentaire. Grâce à la collaboration entre notre équipe de communication et l'ANA-INHESJ, auditeurs et anciens auditeurs de l'Institut auront la possibilité de s'inscrire en avant-première à ce colloque anniversaire « Prévenir, protéger, juger : 30 ans de sécurité et de justice » auquel nous espérons vous retrouver nombreux.

L'auditeur 50 de l'ANA-INHESJ et les 30 ans de l'INHESJ



Jean-Marc Berlioz,
Ancien directeur de l'INHESJ

Trois fois mon parcours professionnel a croisé l'Institut (1989-1991 création de l'IHESI ; 2002-2004 Directeur, passage en EPA création de l'INHES et de l'OND; 2008-2009 modification des statuts passage à l'INHESJ et création du CSFRS). Mon rapport à l'Institut est donc très particulier et plus que le temps passé dans ses murs, c'est l'esprit qu'il m'a inculqué qui m'a suivi dans les nombreux postes que j'ai occupés durant toute ma carrière.

Pour moi l'aventure commence réellement avec la création de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure en 1989.

La création de l'IHESI

Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, souhaite diffuser dans la société française un message de sécurité comme l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale), pour la Défense, le fait depuis des dizaines d'années. Il confie cette mission à Jean-Marc Erbès assisté de Jean-François Bureau, Dominique Monjardet et moi.

Devant l'inexistence d'une doctrine explicite de sécurité en général et de définition de la sécurité intérieure en particulier, nous organisons un colloque à La Villette rassemblant tous les universitaires, chercheurs, praticiens français et étrangers qui s'intéressent à ces questions.

Ils sont assez peu nombreux car en France, la sécurité à l'époque n'intéresse pas véritablement le monde universitaire, c'est un sujet sans noblesse, et surtout qui ne relève d'aucune filière académique reconnue. Cependant les personnes présentes produisent et produisent bien, puisque nous publions les actes du colloque dans le premier numéro des Cahiers de la Sécurité Intérieure.

Quel constat dressons-nous ?

- Dans nos sociétés occidentales développées, la demande de sécurité sera quantitativement et qualitativement en expansion continue.
- L'offre publique de sécurité sera de plus en plus contrainte.

De ce constat simple, nous tirons un certain nombre de conséquences :

- l'Etat n'a plus le monopole de la sécurité et doit recentrer son activité de sécurité sur le cœur des missions régaliennes. Il faudra donc définir ces missions non « déléguables », déterminer à qui nous déléguons les autres missions, comment nous les déléguons, comment nous contrôlons ceux qui reçoivent délégation.

Petite digression pour montrer que dans le domaine de la sécurité il faut être persévérant : il a fallu attendre 2010 pour que l'embryon d'ordre professionnel de sécurité privée voie le jour sous la forme du CNAPS, Conseil National des Activités Privées de Sécurité. Le texte de loi a été rédigé en quelques jours et joint in extremis le vendredi soir au projet de loi LOPPSI-2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure) en examen le lundi.

- Il faut passer à la notion de coproduction de la sécurité et de sécurité partagée.
- Il faut accepter la notion de continuum où chaque acteur doit jouer sa partition (depuis la prévention générale jusqu'à la réinsertion des personnes incarcérées), de chaîne pénale, de statistiques communes, d'évaluation des politiques publiques de sécurité.
- Pour le Ministère de l'Intérieur, il faut faire travailler les services sur le couple prévention / répression, et passer d'une police d'ordre à une police de sécurité.

Inutile de dire que notre discours a choqué. Nous étions au mieux de doux rêveurs, au pis de dangereux intellectuels subversifs. Cependant treize ans plus tard le Ministère de l'Intérieur s'est appelé Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Intérieure : reconnaissance ou constat d'échec ? Je me pose encore la question.

Pourtant certaines critiques formulées à l'époque étaient fondées. Nos définitions étaient incomplètes. Notre concept à peine né était déjà dépassé. Aucun d'entre nous n'avait appréhendé les conséquences de la chute du Mur de Berlin, lent aboutissement d'un processus qui marquait certes la fin du monde bipolaire mais surtout l'avènement d'un dérèglement total du Monde. Aucun d'entre nous n'avait envisagé que la chute du communisme survenant en plein processus de mondialisation allait entraîner de gigantesques mouvements économiques, politiques, terroristes et mafieux.

Le passage à la sécurité globale

Nommé directeur de l'IHESI en 2002 pour le faire évoluer en Etablissement Public Administratif et créer l'Observatoire National de la Délinquance, je ne perdais pas de vue notre analyse incomplète de 89. Aussi, avec sa secrétaire générale et toute l'équipe de l'Institut, décidions-nous, comme nous l'avions fait, d'asseoir l'INHES (Institut National des Hautes Etudes de Sécurité), nouvel institut, sur un corps de doctrine nouveau mais cette fois en essayant d'intégrer dans nos analyses le maximum de facteurs nationaux et internationaux. Nous retenons le terme de sécurité globale, appellation par défaut car malgré nos réflexions nous n'avons pas trouvé d'autre nom. D'ailleurs, le terme était disponible sur le marché bien que d'éminents chercheurs en revendiquent aujourd'hui jalousement la paternité.

Pour nous au départ, il s'agissait plutôt d'une évolution du concept de sécurité intérieure ; nos travaux nous montrent qu'il s'agit bien d'un concept nouveau qui, comme son nom l'indique, réintègre et contient les anciens concepts.

Mais quels sont les causes qui poussent au passage de la sécurité intérieure à la sécurité globale ?

Les causes

Nous en voyons quatre principales :

1- Depuis 1989, nous assistons à une inflation des risques et des menaces. Risques et menaces qui se croisent. La distinction classique entre risque, degré d'occurrence et menace impliquant la volonté humaine s'estompe, tout comme le débat sans fin de la distinction chère au monde des entreprises entre sûreté et sécurité.

2- Nous sommes également passés très rapidement d'un univers fermé à un univers ouvert. C'est un lieu commun de dire que nous sommes dans une civilisation des flux. La dématérialisation des échanges, des flux financiers et monétaires, la délinquance économique et financière internationale, les guerres économiques, le terrorisme déterritorialisé, les réseaux mafieux, tous ces facteurs touchent indistinctement toutes nos sociétés.

3- Nous assistons à une dilatation de l'espace stratégique. Les frontières toujours présentes s'estompent. Ce qui se passe en dehors de notre territoire peut avoir des répercussions directes sur notre sécurité et inversement. Nous assistons à un mélange du national et de l'international.

4- Alors que nous avons dans certains domaines de plus en plus besoin d'un Etat fort, nous constatons un affaiblissement généralisé et rapide de son autorité.

Mais après avoir évoqué les causes, nous formulons un certain nombre de préconisations :

- Une politique de vulnérabilité

Il semble très probable que nos sociétés occidentales ne connaîtront plus pour de nombreuses années encore une situation de paix, pas plus qu'une situation de guerre traditionnelle. Nous serons confrontés à des guerres larvées, des paix armées, des niveaux de violence acceptable.

Ainsi, promettre le risque zéro, appliquer à l'excès un principe de précaution infantilisant dans ces conditions nous semblent très... risqué.

Face à ce qui est pour nous une véritable dérive qui renforce la désresponsabilisation et l'individualisme déjà naturels de nos concitoyens, ne devons-nous pas entrer dans une culture de la vulnérabilité, différente de la peur mais qui développe la confiance et la responsabilité

HISTOIRE de L'ANA-INHESJ

Nos concitoyens sont beaucoup plus solides et forts qu'on ne le pense, leur capacité de résistance, ils l'ont montré en d'autres temps, est toujours réelle. Ne convient-il pas de capter et d'amplifier cette capacité de résistance plutôt que d'encourager le désengagement et la passivité ? Transformer des spectateurs en acteurs de leur sécurité, tel est l'enjeu. Par son approche horizontale de la sécurité et la présence d'Auditeurs représentatifs de l'ensemble des acteurs sociaux l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) et l'Association Nationale des Auditeurs (A.N.A.) ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

- Souplesse et adaptabilité

Nous pensons qu'il faut éviter les lignes Maginot qui ont démontré leur inefficacité mais plutôt constituer une ligne de défense souple, évolutive, sans faille. Plus qu'une énorme organisation difficile à gérer nous devons dans un premier temps définir quels sont les acteurs concernés (Défense, Justice, Sécurité Civile, Affaires Etrangères, Sécurité Intérieure, Collectivités Locales, Santé etc. ?). Le principe est que chacun reste dans le champ de compétence où il excelle, et surtout, couvre tout son champ et rien que son champ (les batailles d'ego sont dévastatrices et dispendieuses).

Les briques de la ligne de défense étant identifiées et disposées sans superpositions ni hiatus, il faut maintenant assurer les jonctions (le ciment) car la moindre faiblesse sera repérée et immédiatement exploitée. Même si nous améliorons nos capacités réactives par des plans, des simulations, des mises en situation, il faut qu'intellectuellement nous soyons persuadés que si nous arrivons à ce stade réactif, c'est que nous avons échoué dans le travail en amont. Si nous voulons être proactifs et adaptables, il convient d'anticiper. L'anticipation nous est donnée essentiellement par le travail de renseignement et d'analyse. C'est la raison pour laquelle, ces dernières années, nos services spécialisés ont été largement réorganisés en fonction de cette préoccupation vitale : la détection précoce et le travail de réflexion, d'anticipation et d'imagination. C'est dans cet esprit qu'a été créé le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS) préconisé par la mission d'Alain Bauer et dont j'ai eu la chance d'être le secrétaire général.

Le CSFRS est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé le 17 novembre 2009 par le Président de la République. Il comprend une direction générale implantée à l'Ecole militaire, un conseil scientifique de 126 experts de haut niveau et une trentaine de membres (ministères, instituts et universités / grandes écoles, grandes entreprises du CAC 40).

- Ciblage

Nous devons impérativement nous doter de tous les moyens techniques et humains de détection des signaux faibles. Un signal faible est cette chose apparemment insignifiante et qui pourtant peut avoir des conséquences désastreuses.

La difficulté essentielle consiste à définir ce que nous devons cibler. Dans ce domaine nous insistons sur le rôle de l'analyse humaine en complément des données livrées par les moyens techniques. « *Ce monde qui éclaire tout mais ne devine rien* » (Julien Gracq). La puissance interprétative fondée sur l'expérience, la lucidité, la clairvoyance et l'imagination de spécialistes pluridisciplinaires est primordiale. Les équipes doivent comprendre des professionnels de la sécurité, des juristes, des spécialistes des relations internationales, mais aussi des écrivains (*l'attentat de 2001 aux USA était décrit dans un roman*), des médecins, des psychologues, des psychiatres et des historiens. Il y a plus de vérité dans dix têtes que dans une.

Nous devons toujours nous méfier des hyper spécialistes enfermés dans leurs certitudes à force de ne plus douter. Nous devons toujours avoir à l'esprit cette phrase remarquable de Régis Debray qui résume tout ce que je viens de dire avec une extrême concision : « *La croyance en dieu est indétectable à l'infra rouge.* » Souvenons-nous du 11 septembre, selon le propos dé-sabusé d'un économiste, « *toutes les données étaient là pour penser le problème, mais il n'y avait personne pour le penser* ».

Avec les auditeurs, l'INHESJ et l'ANA-INHESJ disposent d'un vivier de femmes et d'hommes formés et sensibilisés à ces questions. Par leurs professions diverses, leurs cultures multiples mais aussi leur bonne volonté nous disposons d'un creuset de réflexion qu'il faut utiliser et valoriser. La richesse de l'Institut se situe dans cette « diaspora » qui, comme le souhaitait son fondateur, Pierre Joxe, diffuse dans la société française un message de sécurité.

- Traçabilité

Nous devons également nous doter de tous les moyens de surveillance des flux en utilisant les techniques modernes qui permettent la traçabilité. C'est-à-dire détecter et remonter l'historique d'un mouvement matériel ou immatériel.

Paradoxalement, et contrairement à une idée très répandue, la traçabilité bien comprise peut permettre d'élaborer des instruments de maintien de nos libertés qui peuvent épargner à nos démocraties un verrouillage suffoquant.

- Placer le citoyen au centre des choix qui vont conditionner son avenir

C'est à notre sens la question essentielle à laquelle l'INHESJ et l'ANA-INHESJ ont, doivent et devront contribuer à répondre.

Le citoyen conserve un rôle majeur, d'abord parce qu'il est la victime probable, possible, indifférenciée. Alors que, benoîtement, nous pensions que la science et les techniques nous éviteraient de procéder à des choix, nous voilà contraints de toucher à nos libertés fondamentales, à nos modes de vie insouciantes.

En effet dans un état de guerre classique, nous acceptons une restriction partielle et temporaire de nos libertés. Il n'en va pas de même face à ces guerres larvées que nous connaissons et que nous connaissons dans les années à venir. La menace est forte, durable et protéiforme. Le danger est partout et vient même de l'intérieur. Il faut nous préparer à des attaques longues, massives, dévastatrices, multiples, dispersées et simultanées.

Les modifications d'organisation des services spécialisés, la rationalisation des forces d'intervention, les aménagements de structures, les réformes juridiques ne suffiront pas à nous donner la victoire. Il faudra répondre à des questions plus fondamentales.

Faut-il modifier nos modes de vie ? Que devons-nous faire ? Que devons-nous accepter ou refuser ? Que devons-nous sacrifier ? Aurons-nous simplement le courage de nous poser la question et d'ouvrir d'une façon explicite le débat ? Aurons-nous assez de lucidité pour fixer sur une échelle des risques et des probabilités ce que nous sommes disposés à accepter et à quel prix pour nos libertés ?

Nous ne ferons pas l'économie dans les années qui viennent d'une interrogation sur l'évolution même de nos règles démocratiques. Il est à craindre, comme souvent dans notre pays, que cette question ne soit abordée dans l'urgence, après une crise grave, entraînant souvent une sur-réaction. La réflexion en démocratie demande un débat clair et dépassionné. Les termes du questionnement sont simples : *Où situons-nous le curseur ? Comment équilibre-t-on les libertés indispensables à l'épanouissement de notre démocratie et les restrictions de ces mêmes libertés indispensables à la sécurité ?* Sécurité qui conditionne la survie de cette même démocratie. C'est bien une question d'équilibre et d'harmonie qui va conditionner notre avenir.

Il faut que nous ayons parfaitement conscience du paradoxe suivant : si nous restreignons à l'excès nos libertés par des contraintes de plus en plus lourdes, nous nous condamnons nous-mêmes car nous perdons l'essence même de ce qui fonde notre démocratie, offrant ainsi sans combat la victoire à ceux qui œuvrent à notre perte.

Par ailleurs, si nous ne faisons rien, il est à craindre que, là aussi, nous ne perdions rapidement la bataille non déclarée mais probable qui nous attend.

Il est indéniable que l'INHESJ et l'ANA-INHESJ ont dans ce domaine une liberté, une sagesse, un recul et une expertise que tout décideur doit utiliser, consulter et peut-être écouter. L'ANA-INHESJ a donc encore devant elle un lourd plan de charge. C'est, après trois passages à l'Institut en trente ans, ce que je leur souhaite car je continue à penser que leurs contributions sont essentielles pour préserver à l'Homme sa dignité, sa morale, et sa liberté dans une société humaine et responsable.



Mots des premiers présidents de l'ANA

Pierre Albert Levaillant

*Président fondateur
de l'ANA-INHESJ*

« Cinquante numéros de l'Auditeur : cela témoigne d'une belle santé et je ne peux que témoigner mon admiration et mes remerciements à celles et ceux qui, au fil des ans, ont permis que cette revue devienne pérenne et incontournable dans le monde de la sécurité.

Nous l'avions baptisée, il y a maintenant près de 27 ans, à l'issue de la première promotion (1990) de ce qui s'appelait alors l'Institut des Hautes Études de Sécurité Intérieure (IHESI) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur.

Philippe MADELIN, journaliste et écrivain s'occupait de tout, ou presque, tandis que l'imprimerie de la Préfecture de Police mettait ses presses à notre disposition. Depuis, de nombreux rédacteurs en chef se sont succédés, permettant le succès de cette publication. En tant que Président fondateur de notre association des Auditeurs de l'INHESJ, je leur exprime, au nom de tous les anciens auditeurs et des auditeurs actuels, une immense gratitude ».

Dominique Labbé

Président de l'ANA-INHESJ

Demandez l'« AUDITEUR » ! - La 50^e édition, déjà !

Dès la création de notre association, alors dénommée « ANAIHESI », son premier Président Pierre-Albert LEVAILLANT a su créer et insuffler à notre revue le dynamisme nécessaire et susceptible de susciter le plus grand intérêt, tant pour les sujets liés à la Sécurité Intérieure que pour la vie de l'association elle-même.

Par sa plume alerte et foisonnante, Christian FREMAUX a poursuivi la même démarche, au fil de l'actualité en général et de celle de notre vie associative.

Reprenant le flambeau, notre Présidente Danièle LUCCIONI, avec énergie et talent (et une plume non moins alerte) veille à faire connaître nos activités et nos actions dans l'intérêt de la Sécurité Intérieure et de la Justice, mais aussi à recueillir le maximum d'articles, qu'il s'agisse de comptes rendus ou d'articles de fond.

C'est pourquoi l'AUDITEUR, diffusé dans de nombreuses institutions et structures, en France et à l'étranger, connaît et continuera de connaître l'audience la plus large.

Les nombreuses contributions des rédacteurs, par la richesse et la diversité de leurs analyses sur des questions aussi déterminantes pour notre avenir, contribuent assurément à nourrir l'esprit de notre pacte républicain.

HISTOIRE de L'ANA-INHESJ



Christian Frémaux
Président d'honneur de l'ANA-INHESJ

L'Association Nationale des Auditeurs de l'Institut national des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (ANA-INHESJ) publie aujourd'hui **le numéro 50 de l'Auditeur**. Celui-ci correspond aux 30 ans (1989-2019) de l'Institut à qui il faut souhaiter un bon anniversaire et la continuation de sa carrière brillante puisqu'il est désormais ancré dans le paysage institutionnel et qu'il a fait la preuve de son utilité tant par ses études de fond et de prospectives, que par la formation de ceux qui exercent ou vont exercer de hautes responsabilités en matière de sécurité publique ou privée et de justice, et par la qualité de ses dirigeants qui ont assuré le continuum.

L'Auditeur n°1 a été publié en décembre 1994 soit il y a 25 ans, sous la présidence de Pierre-Albert Levailant, directeur de la publication, avec comme comité éditorial : Haïm Korsia, Dominique Labbé, Francis Zamponi, et Philippe Madelin pour « maître d'œuvre », journaliste hors pair et écrivain. Déjà 50 numéros rédigés et diffusés par et auprès des Auditeurs, ce qui est un succès, il faut l'avouer sans fausse modestie, car l'ANA-INHESJ a peu de des moyens, compte uniquement sur la plume des Auditeurs, et bénéficie des services précieux de la préfecture de police pour l'impression : merci à toute l'équipe de l'imprimerie.

50 numéros cela représente un à deux numéros par an, donc 25 ans, et pour l'Institut : l'âge de raison après l'apprentissage et l'adolescence (IHESI), avec les premières prises de responsabilité (INHES puis INHESJ) qui incarnent maturité et sagesse. *Entre 30 et 50 c'est le développement de la force et du dynamisme appuyés sur la raison et l'expérience, la performance n'est pas loin même si la perfection est comme l'horizon qui recule au fur et à mesure qu'on s'en approche.*

On a franchi toutes les épreuves que nous avons découvertes (IHESI) ; on a réfléchi aux problématiques anciennes et on s'est adapté aux nouvelles puis on a défini des solutions et on a décidé (INHESI) ; enfin on a « *maintenu* » selon la devise de Guillaume 1^{er} d'Orange-Nassau c'est à dire

que l'on a appliqué les principes en les affinant, en alliant sécurité et justice, en les adaptant aux besoins souvent inédits actuellement et à l'évolution du comportement de l'individu dans notre démocratie, et on a persévéré dans ce qui nous paraît être le bon chemin collectif et la consolidation de la démocratie républicaine le pire des régimes à l'exception de tous les autres, on le sait (INHESJ).

Au bout de trente ans on maîtrise les sujets qui traversent la société qu'ils soient verticaux ou désormais horizontaux, puisque la sécurité première des libertés concerne tout le monde - y compris ceux qui la contestent dans sa formulation et sa pratique - avec acuité en raison des menaces diverses qui existent, et que la justice qui est une vertu s'adresse à tous les citoyens, à toutes les structures publiques comme privées et mène à l'Etat. A bas l'injustice entend-on. Oui, mais de quoi et de qui parle-t'on ? Comme le disait Socrate « *je sais que je ne sais rien* ». C'est pourquoi les Auditeurs cherchent à approfondir les connaissances reçues lors de leur formation à l'Institut, ce qui est un travail continu (on est Auditeur à vie !).

Dès les premiers numéros de l'Auditeur avait été rappelée cette citation de Blaise Pascal : « *La force sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est impuissante* ».

L'Auditeur a l'âge qui concilie compréhension avec actions et 50 numéros de bons et loyaux services aux cotés de l'Institut. Personnellement, j'ai déjà souscrit au numéro 100 de l'Auditeur puisque le numéro 50 n'est qu'un début. Erik Satie disait « *quand j'étais jeune on me disait « tu verras quand tu auras 50 ans. J'ai 50 ans ... et je n'ai rien vu* ». André Malraux, rebelle gaulliste aux élans géniaux s'est prononcé : « *il n'y a pas 50 manières de combattre. Il n'y en a qu'une c'est d'être vainqueur* ».

Bon anniversaire pour les 25 ans de l'Auditeur. Qu'il reste aussi jeune d'enthousiasme et devienne encore plus fort pour montrer le chemin... et que ce numéro 50 marque les esprits.

Hommage au préfet Leclerc



Disparition du Préfet Marcel LECLERC, Ancien Directeur de l'IHESI

Se souvient-on encore que l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) s'appelait à sa création en 1989 et jusqu'en 1995, Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI) ?

Se souvient-on encore que l'IHESI fût dirigé entre 1995 et 1998, par un policier d'exception, Marcel LECLERC ?

Marcel LECLERC est décédé le 9 août dernier à l'âge de 83 ans ; l'occasion pour nous, anciens et actuels Auditeurs, de revenir sur un parcours d'excellence.

Entré à la Préfecture de Police de Paris en 1960, auteur d'une thèse d'état en Droit Public très remarquée sur « le Commissaire de Police, fonctionnaire d'autorité », le « docteur » Marcel LECLERC contribua pleinement à la légende du 36 quai des Orfèvres.

Il fut l'une des figures les plus emblématiques de la PJ des années 60 à 80 ; occupant successivement la Direction de la Brigade Antigangs puis de la Brigade Criminelle, il avait l'éléгантé des authentiques grands flics, alliant fermeté et respect de ceux qu'il combattait pour que force reste à la loi.

Il avait croisé le fer avec MESRINE, ennemi public numéro 1, enquêté sur les crimes puis la mort de GOLDMAN, l'assassinat du Député de BROGLIE, la mort du Ministre FONTANET, sur l'attentat de la Synagogue de la rue Copernic également ou l'enlèvement du Baron EMPAIN. Il fit tomber le gang des ZEMOUR, « derniers seigneurs de la pègre » parisienne.

Il fut toujours en première ligne pour lutter contre la grande criminalité mais aussi contre le terrorisme. C'est lui qui créa la section antiterroriste de la Brigade Criminelle. Visionnaire, il réforma la « Police des Polices » en tant que chef de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) de 1986 à 1988. À ce poste, il préconisa dans un rapport la création pour la Police d'un institut de haut niveau à l'image de l'IHEDN. Il faut croire que l'idée a prospéré puisque le Ministre Pierre JOXE créa dans la foulée l'IHESI.

Le Commissaire LECLERC ne savait pas à l'époque qu'il finirait par s'en voir confier un jour la direction. C'est lui qui, dans ces fonctions, lança, avec l'aval du Ministre Jean-Louis DEBRÉ, la première « enquête de victimation » de grande ampleur conduite par le Professeur GRÉMY. Un outil devenu aujourd'hui indispensable à l'évaluation des politiques publiques de sécurité.

En 1993, Marcel LECLERC fut nommé Préfet Délégué chargé de la Sécurité et de la Défense de la Région Rhône-Alpes, après avoir été durant 4 ans Directeur de Cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine qui n'était autre que l'ancien et futur Ministre de l'Intérieur Charles PASQUA.

Marcel LECLERC m'y offrit mon premier poste de Chargé de Mission en 1990 ; il avait conservé à ce poste « politique » l'aura et le charisme dont il ne se départit jamais ; il était droit, juste et loyal, accordant sa confiance avec discernement et ne se laissant jamais impressionner par les événements, quels qu'ils furent.

Je l'ai constaté de près lors de la prise d'otage de la Maternelle Charcot de Neuilly en 1993, où son expérience et son sang-froid furent particulièrement utiles et appréciés.

À cette carrière hors norme, symbole de la méritocratie Républicaine, il convient d'ajouter la dimension humaine du Préfet LECLERC, homme d'écoute, de dialogue, d'autorité naturelle.

Le Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB a salué lors de son décès « un grand serviteur de l'État, un homme d'action dévoué à la protection de ses concitoyens mais aussi ce chef charismatique, ce patron apprécié de toutes celles et ceux qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres et l'immense fierté de travailler à ses côtés ». Il faut lire ses mémoires, « De l'Antigangs à la Criminelle » (Plon), « un livre fustigeant toutes les routines et toutes les complaisances », a déclaré le Ministre, le 23 août 2017, sur le front des troupes, à la « P.P. ».

Philippe CUESTA
Directeur de Cabinet du Maire de Neuilly-sur-Seine
Promotion 2015

L'ANA et les jeunes



Gonzague de CHANTERAC
Représentant des auditeurs des Sessions Jeunes

Le numéro 50 de l'Auditeur est une occasion spéciale permettant de rappeler que la grande diversité générationnelle est l'une des richesses dont est constituée l'ANA-INHESJ.

Les précédents numéros ont permis, à la faveur des compte-rendus ou dans des encarts dédiés, de relayer les différents événements organisés par des Auditeurs des sessions Jeunes au profit de l'ensemble des Auditeurs de l'ANA-INHESJ, avec parfois l'appui du secrétariat de l'Association. Qu'il s'agisse des visites dans les aéroports, les prisons, au ministère de la Justice, à Disneyland Paris, dans les centres de gestion de crise ou au PC sûreté de la RATP, mais également par l'organisation de petits-déjeuners sur les filières djihadistes, les fichiers de Police, des conférences sur les métiers du renseignement, au CELSA sur la communication dans les prises d'otages ou encore des ateliers sur les premiers gestes qui sauvent en lien avec la BSPP, la variété des propositions contribue au dynamisme de l'Association et certains des Auditeurs de la Session jeunes ont participé également aux événements organisés par l'ANA-INHESJ. Cet investissement, monté progressivement en puissance grâce à l'implication de jeunes Auditeurs motivés et passion-

nés, après la création de la « Session Jeunes » par Christian FREMAUX et par le soutien de Danièle LUCCIONI pour la mise en place et le développement.

En application des statuts de l'ANA-INHESJ les Jeunes Auditeurs se constitueront prochainement officiellement en « ANA Section » avec une équipe élue par les jeunes. Ils sont en outre déjà représentés au Conseil d'Administration par deux représentants et disposent d'une voix en Assemblée générale toutes les 30 adhésions. Une vraie reconnaissance pour les 130 jeunes, étudiants ou jeunes professionnels, qui trouvent au sein de l'ANA un espace de réflexion, de stimulation et d'entraide.

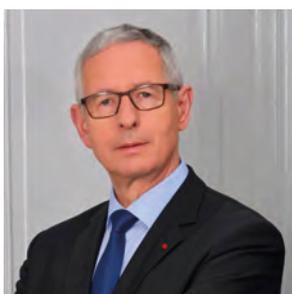
En partenariat avec d'autres associations de jeunes, cet engagement grandit année après année et compte bien continuer encore !

Le Prix AKROPOLIS

Le prix AKROPOLIS a été créé en janvier 1999 sous la présidence de Dominique LABBE pour récompenser l'ouvrage ayant contribué à la promotion, à l'illustration et au développement de la sécurité.

Le Prix AKROPOLIS est depuis décerné chaque année par l'ANA-INHESJ sur proposition du Comité AKROPOLIS actuellement présidé par Alain MORIZET.

Le point de l'activité de l'Association Régionale des Auditeurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Michel Commun
*Président de l'association Régionale Auvergne-Rhône-Alpes à LYON,
Administrateur ANA-INHESJ*

L'association, forte de 10 membres très actifs et adhérents à l'ANA-INHESJ, a été créée par les premiers auditeurs régionaux qui ont suivis les sessions régionales organisées entre 1994 et 2004. Elle poursuit ses activités et ses échanges sur les thèmes d'actualité. Des réunions périodiques, se déroulant soit au siège de la Région de Gendarmerie et de la zone de Défense et de Sécurité Sud-Est, soit dans un autre lieu, permettent de se retrouver pour faire le point des sujets d'actualité, partager des informations, faire part d'expériences particulières, évoquer l'activité de l'association et de l'ANA. Ces réunions, suivies d'un déjeuner réunissent toujours de 8 à 9 participants, preuve d'une grande assiduité des membres.

Des actions volontaristes sont engagées pour intégrer de nouveaux membres et faire mieux connaître l'ANA-INHESJ. Le Président et plusieurs membres sont présents sur les sessions jeunes organisées à l'ENSP à ST-CYR-au-Mont-D'OR - Nous y serons pour la prochaine qui se déroule du 15 au 19 avril. Mais il s'avère très difficile de conserver très longtemps ces nouveaux adhérents appelés à une forte mobilité professionnelle.

Une à deux fois par an, une visite est organisée pour découvrir un site particulier ou une activité sous l'angle de la sécurité et de son fonctionnement. Les deux dernières destinations ont été le Grand Stade de LYON, nommé anciennement Stade des Lumières, aujourd'hui appelé GROUPAMA STADIUM et le nouveau musée des Confluences à LYON (Voir photo).

La prochaine visite aura lieu le 9 avril au sein de KEOLIS LYON, société spécialisée dans l'activité des transports urbains. Nous pourrons, de 10H00 à 16H00, découvrir de l'intérieur cette activité très sensible et échanger avec les responsables

de cette entreprise sur leur fonctionnement et leurs actions pour la sécurité des usagers.

Nous avons régulièrement le plaisir d'accueillir Danièle LUCIONI, Présidente de l'ANA-INHESJ sur ces visites exceptionnelles. Elle nous fait ainsi à nouveau l'honneur de nous rejoindre à LYON le 9 avril prochain, marquant son soutien aux associations régionales et au rayonnement régional de l'ANA.

L'association espère convaincre d'autres auditeurs des sessions nationales de la rejoindre pour développer encore ses activités, faire connaître l'ANA-INHESJ et créer un réseau d'auditeurs plus étoffé et plus actif en liaison avec les acteurs de la Sécurité et de la Justice au niveau régional. Soulignons qu'elle compte parmi ses membres deux administrateurs de l'ANA-INHESJ.



Il était une fois dans l'Ouest, l'AGO-INHESJ....



Claude Quérard,
*Présidente de
l'Association du
Grand Ouest.*



René Gaudin,
*Président
d'honneur
fondateur,*

A l'automne 1997, c'est le Préfet Marcel LECLERC, un Rennais, qui peu avant de quitter ses fonctions de Directeur de l'Institut a lancé la 5ème session Régionale IHESI dans le Grand Ouest. Elle comptait 75 Auditeurs de ce territoire de la Zone de Défense Ouest, regroupant 20 départements, 4 Régions avec parfois des distances de ...500 km. Les Auditeurs ont été désignés parmi les forces armées, avec une représentation de la Gendarmerie, des hauts fonctionnaires de la Préfecture de la police et justice, de la santé de l'Education Nationale, des Douanes, des responsables des pompiers etc . Mais aussi, des civils, notamment des chefs d'entreprise, journalistes, ecclésiastique, Maires, responsables d'Associations. La Session se déroulera entre Brest, Rennes et Nantes avec le même programme que pour les sessions nationales, sur la même durée et généralement avec les mêmes intervenants venus de Paris. La particularité de cette Session fut de s'appuyer sur les spécificités régionales liées à la mer, comme celles de la sécurité des plages l'été, la navigation maritime et la protection des côtes. C'est René GAUDIN qui prit l'initiative de proposer à ses collègues de créer une Association et déposa les statuts à la Préfecture à la fin de la session. Pratiquement tous les Auditeurs adhérèrent et des liens furent créés avec l'ANA à Paris. Des liens étroits aussi furent créés avec les Associations régionales de l'IHEDN qui nous ont permis d'échanger et de participer à des activités, des visites des manifestations et des voyages.



Les Présidents se sont succédé : après René Gaudin, 1^{er} Président, ce fut Jean-Constant Charier, puis Christian Chabaud, Jean-Michel Le Duigou qui officia pendant de longues années, puis René Moysan remplacé récemment par Claude Quérard.

Au fil des années, les aléas et changements professionnels ont vu des amis être mutés ailleurs et des Auditeurs d'autres sessions nationales ou régionales venir s'installer dans nos régions et rejoindre notre Association. Après 20 ans, sans nouvelle Session en Région permettant de renouveler les effectifs (sauf en 2018 avec une session jeunes qui n'a pas renforcé notre nombre) il subsiste toujours un noyau vivant avec une trentaine de membres surtout liés par l'amitié mais encore actifs pour se retrouver dans des visites, des conférences et des voyages.

Lorsque l'IHESI s'est transformé en INHESJ, nous avons encore milité plus activement pour développer des liens encore plus étroits et surtout plus formalisés avec l'ANA-INHESJ et les autres Associations régionales jusqu'à l'équilibre actuel et les formes contractuelles telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Les Auditeurs du Grand Ouest ont notamment toujours été très représentatifs dans les voyages et pendant des années au Conseil d'Administration de l'ANA-INHESJ.

La liste de nos activités serait trop longue à dérouler ici mais en 20 ans, les visites, les voyages, nos participations et l'engagement de nombreux adhérents nous ont tous enrichis intellectuellement. Nous sommes toujours prêts à accueillir celles et ceux qui migrent vers l'Ouest !

Vous avez dit Association régionale ?



Claude Dubuisson,
Président de l'ARNA-INHESJ

Elle a vu le jour en 1994, suite à la première session régionale de l'IHESI qui s'est tenue dans la région. Son premier Président fut Jean Luc Anthyme. Une session européenne en 1999, une deuxième session régionale en 2003 et un nouveau président Michel d'Orgeval. En 2008 j'ai accepté de lui succéder.

Je ne m'appesantirai pas sur la démarche administrative qui fut alors mise en place, avec AG, nouveaux CA et statuts, changement d'appellation suite à la création de l'INHES en 1989, et démarches tous azimuts, car il convenait de se faire connaître et reconnaître auprès des autorités locales.

Cinq « sessions jeunes », dont toute l'organisation a été reprise par l'Institut, se sont enchaînées, pour la région, en 2011 et 2013 à l'École Nationale de la Police de Roubaix, en 2015 et 2017 à l'École Nationale de la PJJ toujours à Roubaix, et en 2018 à l'École Nationale des Douanes de Tourcoing, avec un record absolu de 60 participants. L'association participe, en diffusant l'information au maximum dès qu'une session est annoncée, auprès des services publics, de toutes les grandes écoles et universités, des services municipaux

des villes importantes, des chambres de commerce et grandes entreprises...

Nous aidons également à l'encadrement des stagiaires, notamment lors des déplacements, et parfois en trouvant au pied levé, si c'est possible, un intervenant local en cas de défection de celle ou celui qui était prévu. Et enfin nous organisons un cocktail dînatoire le premier soir pour faciliter la cohésion du groupe, ce qui s'avère primordial.

En ce qui concerne nos activités, elles consistent classiquement en conférences, visites d'institutions et entreprises en France et à l'étranger, et voyages d'études, organisés conjointement avec nos amis de l'association régionale des auditeurs IHEDN.

Nos adhérents reçoivent par ailleurs un maximum d'informations sur les problématiques sécuritaire et de justice, et nous sommes détenteurs de toutes les publications éditées par l'Institut depuis sa création en 1990, et maintenant de l'Auditeur et du magazine « Regards croisés de l'ANA-INHESJ » ce qui permet de constituer une bibliothèque ouverte à tous, notamment aux étudiants pour leurs mémoires.

HISTOIRE de L'ANA-INHESJ

L'Association régionale PACA passe du rouge au vert

Le souffle des régions :



Gilbert Derderian,
Vice président d'ANA-INHESJ
et Président de l'ANA-PACA

L'idée prend naissance à la fin de la 6e session Régionale PACA de 1999, après le Voyage d'étude à Naples. L'association régionale des « Anciens Auditeurs de l'IHESI » voit le jour lors de sa première Assemblée Générale constitutive au Luc en Provence. Placée sous la Présidence de Monsieur Jacques CHIRAC, Auditeur de la 6e session PACA, les statuts originels seront déposés à Nice dans le département des Alpes Maritimes. Cinquante Auditeurs d'une promotion de 74 seront présent ce mercredi 1^{er} mars 2000 pour fonder l'association régionale et assurer la promotion de l'Institut.

Leur objectif : Forger l'esprit de la sécurité intérieure ! L'IHESI entend jouer pleinement son rôle de catalyseur. Dans ce cadre l'association Régionale affirme sa vocation à devenir un lieu de rencontre et de réflexion concertées. Elle permettra de rassembler des personnes d'horizons très divers pour les sensibiliser aux problématiques de sécurité intérieure. Ainsi l'Association Régionale sera l'espace de débat pour les Acteurs de la sécurité. Un pôle de recherche qui permettra de promouvoir les savoir-faire en mobilisant et actualisant les connaissances scientifiques du domaine. En appui, l'Institut des Hautes Etudes à la Sécurité Intérieure mettra à disposition sa cellule d'études et de développement stratégique accompagnés d'outils d'aide à la décision au profit notamment des collectives locales, entreprises, associations par la mise à disposition des contrats locaux de sécurité.

6^e Session Régionale à Naples



En 2001, les besoins de se rapprocher des structures administratives de la Préfecture de Région imposent de transférer l'Association Régionale des Anciens Auditeurs de l'IHESI PACA vers Marseille.

C'est ainsi que lors de l'AGE du 26 février 2001 réunie chez notre hôte le **Contre-Amiral François CAPELLE**, Auditeur de la 6^e Session Régionale et Pacha du Bataillon des Marins Pompiers, **Madame Reyne CIENZO**, Auditrice de la 6^e Session Régionale est portée à la Présidence. Sa double culture IHESI et IHEDN, sa connaissance de la vie associative, Présidente Mondiale des Femmes chefs d'entreprise et son expérience de Femme chef d'Entreprise va lui permettre de dynamiser notre association en l'ouvrant au monde économique. Rappelant ainsi qu'il devient indispensable de développer l'esprit de prévention la question de sécurité ne se limitant pas aux seuls problèmes de délinquance. L'aperception de la gestion du risque appelle une approche plus globale capable d'analyser et de mesurer l'état de la société.

C'est ainsi que l'Association Régionale occupe le territoire en PACA par de nombreuses actions autour du partage du monde de la connaissance et la maîtrise des systèmes d'information. Parallèlement l'équipe en PACA plus que jamais isolée de l'instance Nationale approfondit avec ses moyens propres la notion de la pertinence de la géographie autour du thème « Sécurité et Territoire ».

C'est sous l'initiative de Madame Reyne CIENZO que l'association régionale décide de porter ses réflexions et ses conclusions pour une amélioration d'un urbanisme mieux approprié aux ports côtiers de la méditerranée avec comme point central Marseille. De nombreux colloques et conférences font ainsi référence en PACA :

- Le Forum Sécurité et Entreprise à La Garde dans le Var.
- LA cybercriminalité et la sécurité des systèmes d'information en entreprise par le Journal de l'Internet.
- Les Premières rencontres Régionale de l'Intelligence Economique en PACA organisées au CERAM Sophia Antipolis.
- Une réflexion sur « Jeunesse & Défense » avec l'IHEDN à Aix en Provence
- Une réflexion sur le développement des activités régionales sur le Vaucluse.
- L'Organisation des deuxièmes rencontres en Intelligence économique au CERAM autour du thème du management des ressources humaines « Partager et/ ou Protéger.
- Sécurité Systèmes d'information : Enjeu de Défense Economique MINEFI

De l'IHESI à l'INHES, le décret portant création de l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité est paru le 27 juillet 2004 au journal officiel N°2004-750 rentrant en vigueur le 1^{er} septembre. L'IHESI change de statut juridique et devient établissement public à caractère administratif. Il renforce ses missions, notamment avec la création officielle de l'Observatoire National de la Délinquance.

Globalement les réserves oratoires et la distance annoncée avec les associations régionales lors des réunions du 22 octobre 2003 et celle du 15 avril 2004 se confirment. « Les nouveaux statuts de l'INHES génèrent de nouveaux coûts, les nouvelles dotations ne sont pas au rendez-vous, il faut assurer le déménagement de la rue Pecllet à la Seine Saint Denis »

Malgré quelques rencontres infructueuses entre les représentants régionaux avec l'ANA-INHES à Paris, les associations régionales en général et PACA en particulier gardent une forme d'indépendance qui n'appellent pas à la coproduction indispensable et nécessaire avec rayonnement de l'ANA en Région.



Ce sera à partir de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 février 2017 et par une volonté affirmée de Madame Danièle LUCCIONI Présidente de l'ANA-INHESJ que sera créée le lien juridique indispensable à la prise en compte et au bon fonctionnement des Associations Régionales avec l'Association Nationale des Auditeurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 3 avril 2017 portera au Conseil d'Administration de l'ANA-INHESJ un représentant élu en charge de l'animation inter régionale. Dès lors la voie est ouverte pour les Auditeurs régionaux d'opter pour une forme de double appartenance avec le même montant de cotisation. Cotisation répartie à 50% pour la part nationale en gardant les droits d'accès à l'annuaire, au site internet et aux voyages d'études. Aujourd'hui la Commission juridique qui intègre en son sein le représentant des régions travaille et proposera à terme une harmonisation administrative (texte et charte graphique) assurant mutualisation des connaissances et intérêts communs dans le cadre d'une indépendance spécifique à chacune des régions.

C'est dans ce contexte que les Auditeurs de L'ANA-INHESJ-Méditerranée adhèrent et saluent cette initiative.



Conseil d'Administration de l'ANA-INHESJ jeudi 7 février 2019

Communiqué

Débat National 2019

Alors que s'est engagé le grand débat lancé par le Chef de l'Etat, l'ANA-INHESJ forme le vœu que ce débat contribue non seulement à renforcer la sécurité et la justice mais aussi qu'il se traduise par des mesures de nature à rétablir, à tous les niveaux, les voies d'un dialogue apaisé et constructif, à resserrer aussi les liens de confiance entre nos concitoyens et leurs représentants et à réaffirmer notre attachement commun à nos institutions démocratiques et républicaines.

L'ANA-INHESJ entend aussi profiter de cet exercice inédit de réflexion collective pour souligner le rôle indispensable que remplissent, au quotidien et au profit de tous, l'ensemble de nos forces de sécurité, que ce soit en période normale comme en temps de crise. Les Français, de façon très majoritaire, leur témoignent leur confiance et leur soutien et ils savent notamment combien leurs missions sont complexes et délicates. Ce soutien doit s'accompagner de la part de la Nation d'un effort suffisant et à la hauteur des enjeux à destination des acteurs de la sécurité globale.

Composition du nouveau Conseil d'Administration suite à l'assemblée générale du 3 avril 2019 :

Jacques Behar
Jacques Colliard
Michel Commun
Gilbert Derdérian
Paul Drezet
Nour Eddine El Bouhati
Christian Favier
Gilbert Flam

Françoise Fougerole
Sophie Galy-Dejean
Hubert Grenier
Nicole Guimezanes
Anne-Marie Helleisen
Philippe Mauger
Christian Mercuri
Jean François Mermet

Jacques Mignaux
Stéphane de Paoli
Louis Le Pivain
Adrien Loriller
Danièle Luccioni,
présidente
Yannick Sala
Elisabeth Slama

Représentant des jeunes

Gonzague de Chanterac

Présidents d'honneur

Christian Frémeaux
Dominique Labbé
Pierre Levailant

Assemblée Générale de l'ANA-INHESJ du 3 avril 2019

Après quelques mots d'accueil, aux invités et aux auditrices et auditeurs, la présidente, Danièle Luccioni remercie le général Damien Striebig pour la qualité de son accueil à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale de l'ANA-INHESJ à la Caserne de Célestins. Le général Damien Striebig regrettant de ne pouvoir être présent pour des raisons professionnelles a demandé au colonel Eric Huguet de le représenter, Celui-ci renouvelle des mots de bienvenue et confirme le plaisir de recevoir régulièrement l'ANA-INHESJ.



La présidente présente les membres du CA sortant et la nouvelle secrétaire administrative Florence et désigne Guy Becker et André Stiffel pour veiller au bon déroulement de l'AG.

Le rapport d'activités présenté par Jacques Colliard, secrétaire général, est voté à l'unanimité des conseillers présents. Ensuite, Hubert Grenier, trésorier, rend compte des données financières, le rapport financier est voté à l'unanimité ainsi que le quitus donné au trésorier. Celui-ci propose de maintenir les cotisations actuelles. Cette décision est votée à l'unanimité.

Les orientations de l'ANA-INHESJ¹, pour 2019-2020, sont présentées par Danièle Luccioni.

En l'absence exceptionnelle d'Hélène Cazaux-Charles, directrice de l'INHESJ un message de sa part est lu par Danièle Luccioni. La présidente donne ensuite la parole à Thierry Leleu qui a centré son discours sur 3 axes² et renouvelle tout son soutien à l'ANA-INHESJ. Il encourage les Auditeurs à continuer d'être très actifs dans l'Association.

1 : Les orientations 2019-2020 vous seront présentées dans le numéro 51

2 : Ces axes seront dans le numéro 51

Avant de passer à la présentation des candidats au Conseil d'Administration, la présidente remercie Mario Faure président de l'IHEDN pour sa présence régulière et amicale ; elle donne la parole à Yannick Sala (commission juridique) qui en l'absence de Jacques Béhar, vice-président chargé de cette commission lit son message. Ensuite Alain Morizet, président du Comité Akropolis présente l'ouvrage retenu par le comité : « La guerre secrète » de Philippe Lobjois et Michel Olivier, après André Stiffel rappelle le rôle important de Marcel Leclerc qui fera préciser Danièle Luccioni l'objet d'un hommage particulier dans l'Auditeur spécial N°50

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale se poursuit par la présentation des candidats, par ordre alphabétique (11 candidats pour 7 places à pourvoir) suivi du vote à bulletin secret. Pendant le dépouillement un apéritif amical est servi.

Ensuite, la présidente annonce les résultats et clôture l'AG

Les membres du nouveau CA se réunissent sous la présidence du doyen d'âge Paul Drezet et élisent à la présidence Danièle Luccioni à l'unanimité

La soirée se poursuit par un dîner de haute qualité, conviviale et chaleureux



Colonel Eric Huguet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Quand l'ENA faisait sourire dans les années 90



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

COURS DE LANGUE DE BOIS

Commencez par la case en haut à gauche, puis enchaînez avec n'importe quelle case en colonne 2, puis avec n'importe laquelle en 3, puis n'importe laquelle en 4 et revenez ensuite où bon vous semble en colonne 1 pour enchaîner au hasard...

Mais surtout, n'oubliez pas d'y mettre l'intonation et la force de conviction...

1	2	3	4
Mesdames, messieurs,	la conjoncture actuelle	doit s'intégrer à la finalisation globale	d'un processus allant vers plus d'égalité.
Je reste fondamentalement persuadé que	la situation d'exclusion que certains d'entre vous connaissent	oblige à la prise en compte encore plus effective	d'un avenir s'orientant vers plus de progrès et plus de justice.
Dès lors, sachez que je me battraï pour faire admettre que	l'acuité des problèmes de la vie quotidienne	interpelle le citoyen que je suis et nous oblige tous à aller de l'avant dans la voie	d'une restructuration dans laquelle chacun pourra enfin retrouver sa dignité.
Par ailleurs, c'est en toute connaissance de cause que je peux affirmer aujourd'hui que	la volonté farouche de sortir notre pays de la crise	a pour conséquence obligatoire l'urgente nécessité	d'une valorisation sans concession de nos caractères spécifiques.
Je tiens à vous dire ici ma détermination sans faille pour clamer haut et fort que	l'effort prioritaire en faveur du statut précaire des exclus	conforte mon désir incontestable d'aller dans le sens	d'un plan correspondant véritablement aux exigences légitimes de chacun.
J'ai depuis longtemps (ai-je besoin de vous le rappeler ?), défendu l'idée que	le particularisme dû à notre histoire unique	doit nous amener au choix réellement impératif	de solutions rapides correspondant aux grands axes sociaux prioritaires.
Et c'est en toute conscience que je déclare avec conviction que	l'aspiration plus que légitime de chacun au progrès social	doit prendre en compte les préoccupations de la population de base dans l'élaboration	d'un programme plus humain, plus fraternel et plus juste.
Et ce n'est certainement pas vous, mes chers compatriotes, qui me contredirez si je vous dis que	la nécessité de répondre à votre inquiétude journalière, que vous soyez jeunes ou âgés,	entraîne une mission somme toute des plus exaltantes pour moi : l'élaboration	d'un projet porteur de véritables espoirs, notamment pour les plus démunis.



Adresse de l'Ecole Militaire

*1, Place Joffre
75007 Paris*

Directeur de la Publication

Danièle Luccioni

Rédacteur en Chef

Paul Drezet

Rédacteur en chef adjoint

Nicole Guimezanes

Membres du Comité de lecture

*Sophie Galy Dejean
Philippe Mauger*

Réalisé et imprimé

*FFE - 15, rue des Sablons - 75116 Paris
Tél. : 01 53 36 20 40 - ffe@ffe.fr*

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Ecole Militaire

Case 39

1, Place Joffre

75007 Paris SP

Tel : 01 76 64 89 17

Mail : ana@ana-inhesj.fr

Horaires du secrétariat

Après-midis : Lundi au jeudi de 14h00 à 17h30

Matins : Mardi et vendredi de 9h00 à 13h

En cas d'absence :

La présidente, Danièle Luccioni au 06 07 61 43 49
ou daniele.luccioni@wanadoo.fr

Et/ou

Le Secrétaire Général, Jacques Colliard
au 06 07 89 23 95 ou colliard@uic.org

